

## Les frais du PER assurantiel PER LIGNAGE\*

Montant minimal de versement initial :

1 000 €

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :

10 €

### Frais annuels

#### Frais de gestion du plan (en phase de constitution et de liquidation)

##### Frais des supports

Fonds en euros (Sécurité en Euro)

- 0,84% maximum

Support unités de compte

- 0,96% maximum (hors SCPI)
- 1,193% maximum pour les supports SCPI

Gestion Horizon Retraite

0% supplémentaire

Le coût de la garantie plancher est inclus dans ces frais

#### Frais de gestion des fonds

##### 1/ Gestion libre

Fonds actions** (moyenne)	1,65%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,61%</i>
Fonds obligations (moyenne)	1,13%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,61%</i>
Fonds immobilier**** (moyenne)	2,08%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,38%</i>
Fonds diversifiés (moyenne)	2,21%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,78%</i>

##### 2/ Gestion Horizon - Profil Prudent (allocation 20 avant le départ à la retraite)

Ensemble des fonds (moyenne)	1,10%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,51%</i>

##### 3/ Gestion Horizon - Profil Equilibre (allocation 20 avant le départ à la retraite)

Ensemble des fonds (moyenne)	1,38%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,64%</i>

##### 4/ Gestion Horizon - Profil Dynamique (allocation 20 avant le départ à la retraite)

Ensemble des fonds (moyenne)	1,65%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,76%</i>

#### Autres frais annuels

*frais forfaitaires*

Non applicable

*frais proportionnels*

Non applicable

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement/Frais de transfert entrant	4,50% maximum
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	0%
Frais d'arbitrage	

1/ proportionnels ou forfaitaires dans le cadre de la Gestion Libre

- 0,50% maximum plafonné à 75€
- Programmes d'arbitrages : 1% maximum plafonné à 150€

2/ proportionnels ou forfaitaires dans le cadre de la Gestion Horizon Retraite

- 0%

Nombre d'arbitrages gratuits par an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1% les 5 premières années de détention (avant 62 ans uniquement), et gratuit au-delà</li> <li>• Frais supplémentaire de 15% maximum de la valeur du support en euros en cas de transfert alors que le portefeuille des actifs de couverture du plan est en moins-value latente</li> </ul>	
Frais sur les versements de rente	0%
Frais de rachat/ sortie en capital	0%

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI et FIP) et les titres vifs.

\*\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCV, les SCPI et les SCI prenant la forme d'un Autres FIA.